

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 23 septembre 2013

POINT X.1 :
Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'université de Bourgogne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne approuvés par le conseil d'administration du 19 décembre 2007, du 10 avril 2009 et du 1^{er} février 2011

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 19 pour (Unanimité) : les conventions et contrats emportant versement de subvention suivants :

Conventions Affaires générales

Composante université	Date d'arrivée	N°	Partenaire	Objet
Affaires générales	22 août 2013	5424	CHU Dijon 2 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny 21000 Dijon	Versement d'une subvention au CHU en vue du remplacement du Professeur Bonnin dans le laboratoire de Parasitologie Mycologie pour la durée du mandat de Monsieur Bonnin. 30 000€ en juillet 2013 (au titre de l'année 2012 et 2013) ; 20 000€ en juillet 2014 ; 20 000€ en juillet 2015 ; 10 000€ en juillet 2016.
Affaires générales	28 août 2013	5432	Fondation de Coopération Scientifique du PRES Bourgogne Franche-Comté	Convention relative au versement d'une subvention de 100 000€ à la FCS représentant la participation de l'uB à l'appel à projets « Investissement d'avenir ».
IUFM	29 août 2013	5434	Université de Bretagne occidentale	Avenant n° 12 à la convention du 22/10/2001 - Convention de financement de l'opération « Portail IUFM de France ». Participation financière pour l'année 2013 : 790€.
UFR Sciences et Techniques	12 juillet 2013	5430	Université Paris Diderot-Paris 7/IREM 5 rue Thomas Mann 75205 Paris cedex 13	Convention concernant les modalités de la participation financière de l'université de Bourgogne aux activités du réseau ADIREM 2013 - Versement par l'uB d'une somme de 10 000€.

Conventions Recherche

Composante - Laboratoire	Référence	Partenaire	Objet	Montant
Agroécologie	2013-0477	INRA	Reversement	3 750 €
Plate forme CLIPP	2013-0375	CHU	Reversement	38 000 €
Biogéosciences	2013-0407	CNRS	Reversement	1 000 €
LPPM	2013-0462	IRTESS	Reversement	2 000 €
Université de Bourgogne	2013-0478	Welience	Reversement - Programme SYNERJINOV	56 000 €
THEMA	2012-0400	IFSTTAR	Reversement	11 405 €
LEG	2013-0463	IRDES	Santé et itinéraire professionnel : autour de l'enquête SIP 2006-2010	25 173 €

Dijon, le 25 septembre 2013

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne le : 26 septembre 2013

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement le : 26 septembre 2013